

# Gestion des Milieux Naturels et de la Faune

Un bac professionnel, en alternance, avec les professionnels !

Maison Familiale Rurale  
2 Route de la Cape  
79600 ST LOUP LAMAIRE

Tel : 05 49 64 60 46  
[mfr.st-loup@mfr.asso.fr](mailto:mfr.st-loup@mfr.asso.fr)  
[www.mfr-saintloup.fr/](http://www.mfr-saintloup.fr/)



*Devenir technicien de l'environnement, exercer un métier dans la préservation des espaces naturels et de la faune.*

## Les conditions d'admission

- 1/ Fiche de motivation et entretien individuel
- 2/ Sortie de 3<sup>ème</sup> ou Sortie de CAP
- 3/ Entrée possible en 1<sup>ère</sup> suivant dérogation et acceptation par la DRAAF

## Comment s'inscrire ?

- 1/ J'inscris ma candidature à la MFR en 1<sup>er</sup> rang sur ma fiche de vœux AFFELNET
- 2/ Je remets la fiche au collègue au mois d'avril.

## Les partenaires de formations

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres  
Conservatoire Régional des Espaces Naturels  
Fédération Départementale de Chasse  
Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement de Coutières  
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage  
Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet  
Bocage Pays Branché  
Festival International du Film Ornithologique

## OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances naturalistes (faune et flore)
- Posséder une bonne connaissance des techniques d'interventions en génie écologique
- Conduire des travaux d'entretien d'espaces naturels, reconstitution d'écosystème
- Savoir mener des actions de protection et de surveillance de l'environnement
- Être capable de mettre en œuvre des activités d'accueil du public et d'animation nature

## DEBOUCHES

**Garde-chasse** : gestion du gibier, recenser les populations...

**Garde-pêche** : gestion lieux de pêche et des peuplement aquatique

**Garde des parcs nationaux ou privés** : gestion des bois, sensibilisation du public...

**Techniciens de l'environnement, Fédérations de pêche, de chasse** :

Actions de surveillance, de gestion, d'aménagement et de préservation du patrimoine naturel,

Collecte des données, suivi et réalisation d'études sur l'état des espèces et des milieux naturels.

Animation et valorisation de la nature auprès du public.

**Agents d'entretien d'espaces naturels et ruraux (Communes, Communauté de Communes)** :

Travaux d'entretien et de valorisation des espaces ou sites naturels

Intervention sur le petit patrimoine bâti, les sentiers, les postes d'observation

Participation au maintien ou la restauration en vue d'une bonne qualité écologique.

Entretien la végétation ou les arbres à l'aide de techniques adaptées au milieu.

## DEROULEMENT DE LA FORMATION et METHODES UTILISEES

La formation se déroule sur 3 ans. Les moyens mis en œuvre utilisent les outils numériques, les supports vidéos, les mises en actions tel que le jeu de rôle ainsi que le e-learning

<u>Année</u>	<u>Nombre de semaines à la MFR</u>	<u>Nombre de semaines de stages minimum par an</u>
Seconde professionnelle «Nature - Jardin - Paysage - Forêt»	16 semaines	22 semaines
Première	17 semaines	21 semaines
Terminale	19 semaines	20 semaines
Bac Pro 1 an	Voir modalités au secrétariat	Voir modalités au secrétariat

## Statut

Scolaire : stage

Apprentissage

Contrat de professionnalisation

## CONTENU DE LA FORMATION

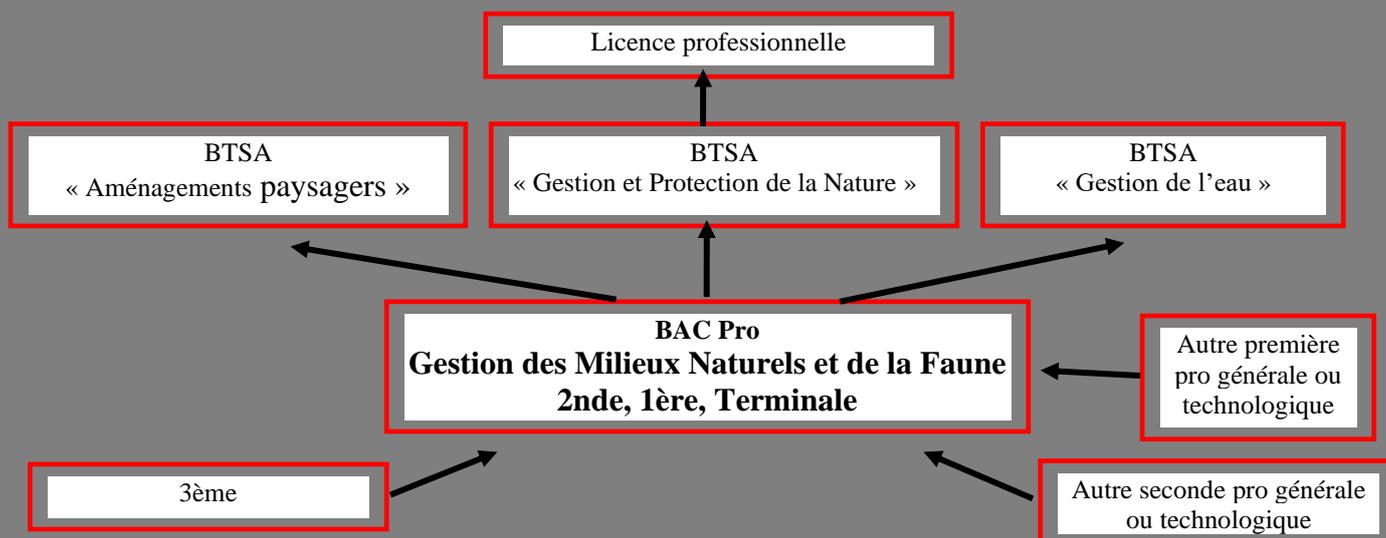
<b>Modules d'enseignement généraux</b> 18H/semaine	Français, mathématiques, histoire-géographie, anglais, informatique, sport, physique-chimie, éducation socio-culturelle, biologie-écologie.
<b>Modules d'enseignement professionnels</b> 17H/semaine	MP1 : contexte d'une action de génie écologique
	MP2 : caractéristiques des pratiques de génie écologique
	MP3 : organisation d'un chantier de génie écologique
	MP4 : travaux d'entretien d'espaces naturels et de reconstitution d'écosystèmes
	MP5 : protection et valorisation des espaces et de la biodiversité
	MP6 : accueil du public et animation nature
	MAP : Module d'Adaptation Professionnelle
Accompagnement scolaire individualisé	Etudes encadrées tous les jours par l'équipe éducative

Etablissement d'enseignement privé sous contrat avec le ministère de l'Agriculture

## OBTENTION DU DIPLOME

Diplôme national des établissements publics et privés de niveau IV délivré par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, obtenu pour une partie en contrôle continu et une partie en épreuves terminales.

## PARCOURS DE FORMATION



Etablissement d'enseignement privé sous contrat avec le ministère de l'agriculture